



# UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE DU PAS-DE-CALAIS

10, avenue Van Pelt – B.P. 145  
62303 LENS Cedex

Jean-Baptiste KONIECZNY  
Secrétaire Général

**Secrétaires et Trésoriers des Syndicats  
Secrétaires des Unions Locales  
Secrétaires des Associations de Retraités**

Lens, le 14 février 2013

Cher(e)s camarades,

Force Ouvrière n'est pas signataire de l'accord « Compétitivité et Emploi ». Cet accord, rejeté par FO et la CGT met en place la flexibilité au détriment des droits des salariés.

Si cet accord devait être repris par la loi, il mettrait à mal les conventions collectives et les acquis des salariés. Sous prétexte de difficultés, les employeurs auront la possibilité de réduire les droits des salariés prévus, par exemple, dans les conventions collectives.

Aujourd'hui, des organisations syndicales ont pris leurs responsabilités en signant cet accord qui va réduire les droits des salariés. C'est pourquoi Force Ouvrière doit réagir.

**Les deux confédérations C.G.T. et F.O. ont réaffirmé au niveau national, leur opposition au contenu de l'accord interprofessionnel du 11 janvier 2013.**

Vous trouverez ci-joint la déclaration commune nationale que je vous invite à diffuser massivement au sein de vos entreprises. **Cette déclaration prévoit une mobilisation des salariés le mardi 5 mars 2013.**

**Pour notre région, il a été décidé par nos UD que cette manifestation ait lieu à Lille, à 14H30 au départ de la Porte de Paris.**

**Afin d'assurer la réussite de cette manifestation, je vous invite à vous inscrire au plus vite auprès de l'UDFO62, avant le 25 février 2013, sans oublier de préciser si vous souhaitez bénéficier des ramassages qui seront prévus dans le département.**

Faites vite pour que l'on puisse rapidement définir le nombre de cars qui seront nécessaires à ce déplacement.

Je compte sur vous tous pour que cette manifestation soit à la hauteur de l'enjeu !!

Amitiés syndicalistes,

Le Secrétaire Général

Jean-Baptiste KONIECZNY